RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'action et des comptes publics

Arrêté du 13 novembre 2026 fixant la liste des examinateurs et examinateurs suppléants du concours professionnel d'avancement au grade de contrôleur principal des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2026

Le ministre de l'action et des comptes publics,

VU le code général de la fonction publique, notamment son article L. 325-20 ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour l'avancement ou la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 20 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un concours professionnel d'avancement au grade de contrôleur principal des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 26 mars 2026 fixant la composition du jury du concours professionnel d'avancement au grade de contrôleur principal des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2026,

ARRÊTE :

Article 1er : Sont nommés examinateurs du concours professionnel d'avancement au grade de contrôleur principal des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2026 :

M.	CHABOIS	Lilian	Contrôleur principal
Mme	DEMANNY	Séverine	Inspectrice
M.	DIAZ	Mickaël	Inspecteur
M.	DUSSERT	Gilbert	Chef de service administratif de 2e catégorie
Mme	FLAMANC	Morgane	Contrôleuse principale
M.	GAFFET	Samuel	Contrôleur principal

M.	KEITH	Michel	Contrôleur principal
Mme	PAUL	Florence	Contrôleuse principale
Mme	RENIA	Florence	Contrôleuse principale
M.	ROMERO	Alexandre	Inspecteur principal de 1re classe
Mme	ROVIS	Sandra	Inspectrice régionale de 2e classe
M.	THIBORD	Benjamin	Inspecteur principal de 2e classe
Mme	UHL	Alice	Inspectrice
Mme	VITOUX	Anne-Sophie	Directrice des services douaniers de 2e classe

En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs examinateurs, il pourra être fait appel à un ou plusieurs examinateurs suppléants nommés à l'article 2 ci-après.

Article 2 : Sont nommés examinateurs suppléants :

M.	BOUFFART	Elie	Inspecteur principal de 1re classe
Mme	LACROIX	Sophie	Inspectrice
M.	PASSASEO	Sébastien	Inspecteur
Mme	PFEIFFER	Angélique	Inspectrice principale de 2e classe
Mme	VOISNEAU	Nathalie	Contrôleuse principale

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 13 novembre 2026.

Pour le ministre et par délégation,

La cheffe du bureau RH2,

GOUYER
R Celine

Signature numérique de GOUYER Celine
Date : 2026.11.13 12:04:03 +01'00'

C. GOUYER